

**Suivi de la décision D-2018-022**  
**portant sur les paramètres des programmes PE207 et PE211 du PGEE**

1 Dans sa décision D-2018-022, la Régie de l'énergie (la « Régie ») ordonne à Énergir, s.e.c.  
 2 (« Énergir ») de mettre à jour les paramètres des programmes PE207 et PE211 en fonction des  
 3 paramètres du rapport d'évaluation<sup>1</sup> déposé le 14 décembre 2017 aux fins de l'analyse du  
 4 Rapport annuel 2017<sup>2</sup>.

5 La méthodologie utilisée par l'évaluateur dans son rapport implique l'utilisation des données  
 6 réelles de chacune des mesures admissibles identifiées dans la base de données plutôt qu'un  
 7 pourcentage moyen d'économie<sup>3</sup>. Ainsi, la mise à jour des paramètres selon cette méthodologie  
 8 a impliqué l'analyse spécifique de chacun des dossiers des participants déposés au cours de  
 9 l'année financière 2016-2017. Plus spécifiquement, il s'agit de 83 dossiers relatifs au programme  
 10 PE207 et de 24 dossiers relatifs au programme PE211.

11 Les fiches révisées pour ces deux programmes, intégrant les nouveaux paramètres aux résultats  
 12 au 30 septembre 2017, sont présentées à l'annexe A. Les impacts de ces nouveaux paramètres  
 13 sur les économies nettes réelles sont illustrés au tableau 1.

**Tableau 1 : Impact sur les économies nettes réelles (m<sup>3</sup>)**

	Réel initial 2016-2017	Réel révisé 2016-2017	Écart
Études de faisabilité CII (PE207)	600 678	182 474	(418 204)
Études de faisabilité VGE (PE211)	6 680 890	2 868 314	(3 812 577)
<b>Total</b>	<b>7 281 569</b>	<b>3 050 788</b>	<b>(4 230 781)</b>

14 Les impacts méritent également d'être analysés au niveau des données prévisionnelles de  
 15 l'année 2016-2017 de ces programmes pour être en mesure d'établir une base de comparaison  
 16 cohérente entre les prévisions et les résultats. Le tableau 2 ci-dessous présente les prévisions  
 17 initiales du dossier tarifaire 2016-2017 et les prévisions révisées selon les nouveaux paramètres.

<sup>1</sup> Évaluation des programmes PE207 et PE211 – Études de faisabilité – Rapport final.

<sup>2</sup> D-2018-022, paragr. 25.

<sup>3</sup> Évaluation des programmes PE207 et PE211 – Études de faisabilité – Rapport final, p.x-xi.

Tableau 2 : Économies nettes – prévisions initiales vs prévisions révisées (m<sup>3</sup>)

	Prévision initiale 2016-2017	Prévision révisée 2016-2017	Écart
Études de faisabilité CII (PE207)	948 969	226 250	(722 719)
Études de faisabilité VGE (PE211)	7 916 503	1 275 070	(6 641 433)
<b>Total</b>	<b>8 865 472</b>	<b>1 501 320</b>	<b>(7 364 152)</b>

- 1 Ainsi, les économies prévues auraient été largement inférieures en considérant les nouveaux  
2 paramètres révisés.
- 3 Finalement, le tableau 3 ci-dessous présente les prévisions révisées et les résultats révisés des  
4 programmes PE207 et PE211 afin d'analyser les prévisions et les résultats révisés sur une base  
5 de comparaison cohérente.

Tableau 3 : Économies nettes – prévisions révisées vs résultats réels révisés

	Prévision révisée 2016-2017 (m <sup>3</sup> )	Réel révisé 2016-2017 (m <sup>3</sup> )	Écart (m <sup>3</sup> )	% réalisation
Études de faisabilité CII (PE207)	226 250	182 474	(43 776)	81%
Études de faisabilité VGE (PE211)	1 275 070	2 868 314	1 593 243	225%
<b>Total</b>	<b>1 501 320</b>	<b>3 050 788</b>	<b>1 549 468</b>	<b>203%</b>

- 6 Il en résulte que le programme PE207 aurait généré des économies de 19 % inférieures et que  
7 le programme PE211 aurait généré des économies de 125 % supérieures à celles qui auraient  
8 été prévues en tenant compte des nouveaux paramètres. L'effet net aurait alors été un écart  
9 favorable de 1 549 468 m<sup>3</sup> par rapport à la prévision révisée.

## **Annexe A : Fiches révisées des programmes**

ÉTUDE DE FAISABILITÉ  
PE207

## Programme

Ce programme traite des études de faisabilité visant le gaz naturel et qui ont pour but d'encourager les clients à engager une firme spécialisée afin de dépister des opportunités d'efficacité énergétique et de suggérer des mesures pour les exploiter.

## Marché cible

CI

## Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)

487 638

## Aide financière

50 % du coût de l'étude sans toutefois dépasser un montant maximum établi selon le palier de consommation du client et pouvant aller jusqu'à 5 000 \$

## Base de référence

Ne s'applique pas à ce programme

## Méthode de comptabilisation des économies

<sup>1</sup> Économies des mesures admissibles X taux d'ajustement X taux d'implantation

	CT 2016-2017	Réel révisé 2016-2017	% réalisation
<b>Paramètres du programme</b>			
<sup>2</sup> Économies unitaires des mesures admissibles (m <sup>3</sup> )		988	
<sup>3</sup> Taux d'ajustement (%)	-	1,00	
<sup>4</sup> Taux d'implantation (%)		0,99	
<sup>5,6</sup> Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	17 932	978	
<sup>7,8</sup> Coût incrémental (\$)	16 264	16 700	
<sup>9</sup> Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,291	0,291	
<sup>10,11</sup> Opportuniste (%)	7	6	
<sup>12,13</sup> Entraînement (%)	1	0	
<sup>14</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	106 165	106 165	
<sup>15,16</sup> Durée de vie (année)	9	8	
<b>Données du programme</b>			
Nombre de participants (brut)	50	83	166%
Nombre de participants (net)	47	78	166%
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	948 969	182 474	19%
Aide financière unitaire (\$)	3 226	2 044	63%
Aide financière totale (\$)	161 300	169 690	105%
<b>Coût du programme</b>			
Développement & formation (\$)	0	0	100%
Commercialisation (\$)	5 000	4 820	96%
Suivi & évaluation (\$)	0	85 015	0%
Administration (\$)	124 476	121 701	98%
Coûts totaux (\$)	129 476	211 537	163%
<b>Coûts totaux du programme</b>			
Aide financière totale (\$)	161 300	169 690	105%
Coûts totaux programme (\$)	129 476	211 537	163%
Coûts totaux (\$)	290 776	381 227	131%
<b>Tests de rentabilité</b>			
TNT (\$)	(1 036 754)	n/d	
TP (\$)	2 699 029	n/d	
TCTR (\$)	1 063 980	(2 857 453)	
TCTR ratio	2,06	0,11	

<sup>1</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. 19.

<sup>2</sup> Données de participation

<sup>3</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.

<sup>4</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.

<sup>5</sup> CT 2016-2017 : Basé sur la méthode de comptabilisation des économies : volume visé par l'étude (m<sup>3</sup>) x 3 %; Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2014, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, décembre 2013, p. iii.

<sup>6</sup> Réel révisé 2016-2017 : Basé sur la méthode de comptabilisation des économies : économies des mesures admissibles X taux d'ajustement X taux d'implantation; Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.

<sup>7</sup> CT 2016-2017 : R-3879-2014, Gaz Métro - 110, Document 1, p. 62

<sup>8</sup> Réel révisé 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.

<sup>9</sup> R-3970-2016, Gaz Métro - 9, Document 1, p. 20. Calcul pondéré des coûts évités de base et de chauffage.

<sup>10</sup> CT 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2014, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, décembre 2013, p. 13.

<sup>11</sup> Réel révisé 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.

<sup>12</sup> CT 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2014, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, décembre 2013, p. 14.

<sup>13</sup> Réel révisé 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.

<sup>14</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2015, Extract recherche Marketing, Calculs des effets de bénévolat des programmes du PGEÉ de Gaz Métro, novembre 2014, p. 20.

<sup>15</sup> CT 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2014, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, décembre 2013, p. 16.

<sup>16</sup> Réel révisé 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ VGE  
PE211

## Programme

Ce programme vise à encourager les clients à engager une firme spécialisée ou à utiliser leurs ressources internes qualifiées afin de faire des études de faisabilité pour dépister des occasions d'efficacité énergétique et de suggérer des mesures pour les concrétiser.

## Marché cible

VGE

## Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)

28 779 250

## Aide financière

50 % du coût de l'étude sans toutefois dépasser un montant maximal établi selon le palier de consommation du client et pouvant aller jusqu'à 20 000 \$.

## Base de référence

Ne s'applique pas à ce programme

## Méthode de comptabilisation des économies

Économies des mesures admissibles X taux d'ajustement X taux d'implantation

	CT 2016-2017	Réel révisé 2016-2017	% réalisation
<b>Paramètres du programme</b>			
<sup>2</sup> Économies unitaires des mesures admissibles (m <sup>3</sup> )		268 027	
<sup>3</sup> Taux d'ajustement (%)	-	1,00	
<sup>4</sup> Taux d'implantation (%)		0,49	
<sup>5,6</sup> Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	336 586	131 333	
<sup>7,8</sup> Coût incrémental (\$)	85 063	45 500	
<sup>9</sup> Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,252	0,252	
<sup>10,11</sup> Opportuniste (%)	20	10	
<sup>12,13</sup> Entraînement (%)	4	1	
<sup>14</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	0	0	
<sup>15,16</sup> Durée de vie (année)	9	9	
<b>Données du programme</b>			
Nombre de participants (brut)	28	24	86%
Nombre de participants (net)	24	22	93%
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	7 916 503	2 868 314	36%
Aide financière unitaire (\$)	16 597	14 008	84%
Aide financière totale (\$)	464 716	336 189	72%
<b>Coût du programme</b>			
Développement & formation (\$)	0	536	-
Commercialisation (\$)	1 000	0	-
Suivi & évaluation (\$)	0	85 015	-
Administration (\$)	124 476	121 701	98%
Coûts totaux (\$)	125 476	207 252	165%
<b>Coûts totaux du programme</b>			
Aide financière totale (\$)	464 716	336 189	72%
Coûts totaux programme (\$)	125 476	207 252	165%
Coûts totaux (\$)	590 192	543 441	92%
<b>Tests de rentabilité</b>			
TNT (\$)	(4 655 460)	n/d	
TP (\$)	23 904 771	n/d	
TCTR (\$)	12 930 258	4 268 561	
TCTR ratio	7,29	4,68	

<sup>1</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. 19.

<sup>2</sup> Données de participation.

<sup>3</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.

<sup>4</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.

<sup>5</sup> CT 2016-2017 : Basé sur la méthode de comptabilisation des économies : volume visé par l'étude (m<sup>3</sup>) x 4 %; Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2014, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, décembre 2013, p. iii.

<sup>6</sup> Réel révisé 2016-2017 : Basé sur la méthode de comptabilisation des économies : économies des mesures admissibles X taux d'ajustement X taux d'implantation; Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.

<sup>7</sup> CT 2016-2017 : R-3879-2014, Gaz Métro - 110, Document 1, p. 62.

<sup>8</sup> Réel révisé 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.

<sup>9</sup> R-3970-2016, Gaz Métro - 9, Document 1, p. 20. Calcul pondéré des coûts évités de base et de chauffage.

<sup>10</sup> CT 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2014, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, décembre 2013, p. 13.

<sup>11</sup> Réel révisé 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.

<sup>12</sup> CT 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2014, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, décembre 2013, p. 14.

<sup>13</sup> Réel révisé 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.

<sup>14</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ d'Énergir 2010-2011, Rapport de la Régie - Suivi 2012 des évaluations des programmes du PGEÉ de Gaz Métro, mai 2012, p. 8, para. 23.

<sup>15</sup> CT 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2014, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, décembre 2013, p. 16.

<sup>16</sup> Réel révisé 2016-2017 : Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ d'Énergir, Rapport d'évaluation 2017, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, novembre 2017, p. vii.